

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal est tenue à l'heure et au lieu des sessions, jeudi le 18 décembre 2014 à 19h30.

La convocation est envoyée par courrier aux membres du conseil le 4 décembre 2014.

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Rénaud Grondin, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 19h30, le dix-huitième jour du mois de décembre 2014, et qu'il sera pris en considération les sujets suivantes, à savoir :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2015.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015.
4. Adoption du taux de taxation foncière pour l'année 2015.
5. Adoption des taux de taxation fixe pour les déchets et recyclages
6. Adoption des taux de taxation pour l'assainissement des eaux usées
7. Adoption des intérêts pour l'année 2015.
8. Adoption des immobilisations pour les années 2015 – 2016 – 2017
9. Adoption pour la perception des taxes foncières en 6 versements.
10. Adoption pour la perception des taxes pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.
11. Adoption pour la perception des taxes de déchets en un seul versement
12. Adoption pour la perception de la taxation supplémentaire en 6 versements.
13. Adoption pour un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 \$ par compte de taxe de l'année 2015).
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Donné ce quatrième jour du mois de décembre 2014

Signé : Caroline Fortin
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Sont présents/es :	M. Daniel Turcotte	M. Daniel Roy
	M. François Beaulieu	Mme Sylvie Laroche
	Mme Manon Olivier	M. Daniel Giroux

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénaud Grondin, maire

.....

2014-12-18-288 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

RECETTES DE SOURCES LOCALES

Taxes :

Taxes foncières générales	627 680	
Taxes spéciales – Égout – Emprunt	18 323	
Taxe spéciale – Égout – Opération	6 000	
Total :		652 003

Tarification sur une autre base :

Réseau égout – Emprunt	45 471	
Réseau égout – Opération	24 000	
Matières résiduelles	88 439	
Total :		157 910

Paiement tenant lieu de taxes

Terres publiques	17 387	
Compensation école	5 213	
Total :		22 600

Services rendus

Services rendus aux organismes municipaux	1 125	
Autres services rendus	7 570	
Total :		8 695

Imposition de droits :

Licences et permis	1 000	
Chien	770	
Mutations immobilières	15 000	
Carrières et sablières	15 000	
Total :		31 770

<u>Amendes et pénalité :</u>	10 000	10 000
------------------------------	--------	--------

<u>Intérêts :</u>	14 170	14 170
-------------------	--------	--------

<u>Autres revenus :</u>	1 000	1 000
-------------------------	-------	-------

TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES 898 148

TRANSFERTS

Transferts – Ententes – Partage :

Réseau routier	143 834	
Chemin Été	5 000	
Passages à niveau	8 004	
Subvention – Gouvernement – Intérêts	163 284	
Redevance Recyc-Québec	15 000	
Total :		335 122

TOTAL DES TRANSFERTS 335 122

TOTAL DES REVENUS 1 233 270

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2015

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Conseil municipal

Rémunération des élus	34 428	
Cotisation de l'employeur	2 388	
Frais de déplacement	350	
Congrès	750	
Téléphone	1 000	
Formation & Réception	1 180	
Quote-part	2 892	
Total :		42 988

Application de la loi

Quote-part	1 024	
Total :		1 024

Gestion financière

Rémunération administrative	45 206	
Cotisation de l'employeur	8 509	
Frais de déplacement	525	
Frais de congrès	1 120	
Frais de poste	3 300	
Téléphone	3 000	
Internet	1 415	
Publicité & Information	650	
Comptabilité & Vérification	6 130	
Administration & Informatique	4 635	
Assurances	226	
Cautionnement	450	
Assurance responsabilité publique	9 500	
Traitement des données	300	
Service de formation	1 000	
Cotisation & Abonnement	800	
Location Ameublement & Équipement	3 288	
Fourniture de bureau	2 800	
Réception	500	
Quote-part	9 631	
Escompte sur taxes	6 000	
Total :		108 985

Évaluation

Service professionnel – Évaluation	19 900	
Quote-part	22 025	
Total :		41 925

Autres

Services juridiques	5 000	
Autres contrats	2 000	
Assurances	1 450	
Dons & Subventions	2 000	
Total :		10 450

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

205 372

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police

Sûreté du Québec	75 114	
Total :		75 114

Service d'Incendie & Premiers répondants

Honoraires	15 000	
Cotisation de l'employeur	305	
Frais de déplacement	550	
Téléphone	4 400	
Assurance Incendie	1 200	
Assurance Véhicules	1 000	
Publicité & Information	330	
Immatriculation	2 000	
Entente Incendie	6 000	
Permis de feu	500	
Service technique et génie	595	
Service de formation	12 450	
Entretien & Réparation – Bâtiment&Terrain	3 000	
Entretien & Réparation – Véhicules	2 500	
Entretien & Réparation – Mach. & Equip.	2 000	
Entretien & Réparation - Ameublement	150	
Essence, huile, diesel et graisse	1 925	
Propane	2 500	
Pièces & Accessoires	15 000	
Vêtements & Chaussures	7 200	
Électricité	800	
Produits chimiques	300	
Quote-part	3 845	
Total :		83 550

SÉCURITÉ PUBLIQUE

158 664

TRANSPORT

Voirie municipale

Rémunération	47 424	
Cotisation de l'employeur	7 621	
Frais de déplacement	4 500	
Téléphone	1 000	
Assurance – Bâtiment	1 120	
Service Technique & Génie	200	
Service de formation	1 950	
Aide voirie	2 000	
Location véhicules	3 800	
Location Machinerie & Équipement	22 000	
Ent. & Réparation – Chemins & Trottoirs	157 189	
Entretien & Réparation – Bâtiment&Terrain	2 785	
Entretien & Réparation – Équipement	2 000	
Entretien & Réparation – Véhicules	4 700	
Gravier, sable, asphalte	30 000	
Essence, huile, graisse, diesel	2 000	
Propane	2 500	
Produits chimiques	900	
Pièces & Accessoires	5 800	
Immatriculation	2 250	
Électricité	880	
Total :		302 619

Enlèvement de la neige

Rémunération	3 900	
Cotisation de l'employeur	542	
Téléphone	1 000	
Assurance véhicules	2 600	

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Contrat d'enlèvement de la neige	15 120		
Immatriculation	2 000		
Loc. Machinerie & Équipement	3 500		
Ent. & Rép. – Véhicules	16 500		
Gravier & Calcium	8 600		
Essence, huile, diesel et graisse	12 000		
Pièces & Accessoires	1 500		
Électricité	250		
Total :		67 512	
<u>Éclairage public</u>			
Infrastructure	4 000		
Électricité	6 225		
Total :		10 225	
<u>Circulation</u>			
Signalisation	2 250		
Total :		2 250	
<u>Transport en commun</u>			
Transport adapté	2 704		
Total :		2 704	
TRANSPORT			385 310
 <u>HYGIÈNE DU MILIEU</u>			
<u>Réseau égout</u>			
Assurances-bâtisse	700		
Assurances – refoulement	2 500		
Égout – Opération	10 000		
Test laboratoire	1 250		
Pièces & Accessoires	5 000		
Électricité	6 000		
Service professionnels et techniques	1 300		
Total :		26 750	
<u>Déchets domestiques</u>			
Déchets domestiques	29 489		
Achats de bacs	1 000		
Quote-part – Enfouissement	39 766		
Quote-part – PGMR	509		
Total :		70 764	
<u>Matières secondaires</u>			
Matières secondaires	21 739		
Total :		21 739	
<u>Santé et bien-être</u>			
Quote-part – Santé et bien-être	2 506		
Total :		2 506	
HYGIÈNE DU MILIEU			121 759
 <u>AMÉNAGEMENT & URBANISME</u>			
<u>Aménagement, urbanisme et zonage</u>			
Comité consultatif d'urbanisme	1 100		
Quote-part	4 092		
Schéma d'aménagement	8 000		
Total :		13 192	
<u>Promotion & Développement économique</u>			
Quote-part – Développement	14 150		
CDE de Val-Alain	45 000		
Total :		59 150	
AMÉNAGEMENT & URBANISME			72 342

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

CULTURE & LOISIRS

Centre communautaire

Téléphone	150	
Entretien ménager	6 000	
Assurance	2 500	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	8 000	
Ent. & Rép. – Ameublement	100	
Pièces & Accessoires	300	
Articles de nettoyages	1 800	
Électricité	6 000	
Propane	3 500	
Total :		28 350

Centre des Loisirs

Rémunération	16 562	
Cotisation de l'employeur	3 346	
Assurance	1 955	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	5 000	
Ent. & Rép. – Véhicules	2 000	
Essence, huile, diesel et graisse	285	
Pièces & Accessoires	2 000	
Électricité	4 000	
Propane	2 000	
Total :		37 148

Parc & Terrain de jeux

Rémunération	2 621	
Cotisation de l'employeur	369	
Frais de transport	500	
Pièces & Accessoires	1 500	
Quote-part	63	
Total :		6 053

Autres

Activités familiales	3 150	
Total :		3 150

Bibliothèque

Rémunération	550	
Livres	4 800	
Ent. & Rép. – Bâtiment & Terrain	100	
Matériaux de construction	100	
Pièces & Accessoires	500	
Fourniture de bureau	500	
Total :		6 550

Culture & Patrimoine

Quote-part – Patrimoine	1 327	
Total :		1 327

CULTURE & LOISIRS

82 578

FRAIS DE FINANCEMENT

Intérêt sur autres dettes – Égout	160 226	
Quote-part – Immobilisation	631	
Total :		160 857

FRAIS DE FINANCEMENT

160 857

TOTAL DES DÉPENSES

1 186 882

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

AFFECTATIONS

Affectations	(46 388)	
Total :		(46 388)

AFFECTATIONS (46 388)

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES

Remboursement – Capital – Égout	229 300	
Subvention – Gouvernement – Capital	(193 080)	
Total :		36 220

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALES 36 220

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Surplus (déficit) accumulé non affecté	(213 927)	
Surplus accumulé affecté – Recyc Québec	(3 064)	
Surplus acc. Affecté – Égout – Emprunt	49 659	
Surplus acc. Affecté – Égout – Opération	2 500	
Total :		164 832

EXCÉDENT (SURPLUS) ACCUMULÉ 164 832

IMMOBILISATIONS

Infrastructures	135 000	
Bâtiment	40 000	
Total :		175 000

IMMOBILISATIONS 175 000

TOTAL – REVENUS	1 233 270
TOTAL – DÉPENSES	1 186 882
TOTAL – AFFECTATIONS	46 388

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-12-18-289 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014.

Attendu le budget ci-haut mentionné, la municipalité de Val-Alain aura à pourvoir à des dépenses d'un million deux cents trente-trois mille deux cents soixante-dix dollars (1 233 270 \$)

Attendu que, pour défrayer les dépenses de ladite municipalité, elle devra percevoir :

Des taxes foncières pour un montant de six cents vingt-sept mille six cents quatre-vingt dollars (627 680 \$);

Une taxe spéciale pour un montant de vingt-quatre mille trois cents vingt-trois dollars (24 323 \$)

Une tarification sur une autre base pour un montant de soixante-neuf mille quatre cents soixante et onze dollars (69 471 \$)

Une tarification fixe pour un montant de quatre-vingt huit mille quatre cents trente-neuf dollars (88 439 \$)

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015, telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-290 ADOPTION DU TAUX DE TAXATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2015.

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe foncière ordinaire de 0.8883 \$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité et d'imposer la taxe en février.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-291 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION FIXES POUR LES DÉCHETS

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour la gestion des déchets solides et récupérables dont le taux sera établi comme suit :

- Cent trente-deux dollars (132 \$) par occupant, locataire ou propriétaire selon le nombre de logements possédés, tel que défini au Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un
- Cent trente-deux dollars (132 \$) pour les résidents permanents du Lac Georges
- Deux cent trente-cinq dollars (235 \$) par commerce, industrie qui n'ont pas de conteneur
- Cent cinquante-cinq dollars (155 \$) la tonne pour les commerces, les industries et le Camping du Lac Georges qui ont un ou des conteneurs
- Soixante-six dollars (66 \$) par propriétaire de chalet au Lac Georges

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-12-18-292 ADOPTION DES TAUX DE TAXATION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - UNITÉ & ÉVALUATION

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur en immobilisation (1 unité) qui sera de Deux cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-six cents (281,56\$);

Considérant que nous devons imposer une taxe de secteur pour opération (1 unité) qui sera de Cent quarante-huit dollars et soixante et un cents (148,61\$);

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'immobilisation qui sera de 0,025931\$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

Considérant que nous devons imposer une taxe à l'ensemble de la municipalité pour l'opération qui sera de 0,008492 \$ / 100 \$ d'évaluation sur tous les fonds imposables de cette municipalité;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers d'imposer une taxe spéciale pour l'assainissement des eaux usées, selon les règlements 139-2010 et 141-2011, à savoir :

Secteur desservi :	Taxe immobilisation	281.56 \$ (1 unité)
	Taxe opération	148.61 \$ (1 unité)
	Taxe immobilisation	0,025931 \$ / 100 \$ d'évaluation
	Taxe opération	0,008492 \$/ 100 \$ d'évaluation
Secteur non desservi :	Taxe immobilisation	0,025931 \$/ 100 \$ d'évaluation
	Taxe opération	0,008492 \$/ 100 \$ d'évaluation

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-12-18-293 ADOPTION DU TAUX DES INTÉRÊTS POUR L'ANNÉE 2015.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le taux d'intérêt sur les comptes de taxes non payés trente (30) jours après réception d'un avis à cet effet sera de un et demi pour cent par mois (1.5%) et de dix-huit pour cent (18%) annuellement, plus les frais du deuxième avis et des avis subséquents, s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-12-18-294 ADOPTION DES IMMOBILISATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015 – 2016 – 2017

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des immobilisations pour les années 2015 – 2016 - 2017.

2015- 4e Rang Ouest, 1^{er} Rang Ouest
2016 - 4e Rang Ouest, 1^{er} Rang Ouest
2017 - 4e Rang Ouest, Route de Val-Alain

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-12-18-295 ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES FONCIÈRES EN 6 VERSEMENTS

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes municipales foncières en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-12-18-296 ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES EN 6 VERSEMENTS

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes pour l'assainissement des eaux usées en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-297 ADOPTION POUR LA PERCEPTION DES TAXES DE DÉCHETS EN UN SEUL VERSEMENT

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir la taxe des déchets en un seul versement.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-298 ADOPTION POUR LA PERCEPTION DE LA TAXATION SUPPLÉMENTAIRE EN 6 VERSEMENTS

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de percevoir les taxes supplémentaires en 6 versements.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-299 ADOPTION POUR UN ESCOMPTE DE 2% POUR LE DÉBITEUR QUI ACQUITTERA SON COMPTE DE TAXES MUNICIPALES EN UN SEUL VERSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE DU COMPTE.

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de donner un escompte de 2% pour le débiteur qui acquittera son compte de taxes municipales en un seul versement dans les 30 jours suivant la date du compte (montant supérieur à 300 \$ par compte de taxes selon Règlement 122-2004, article 2)

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-12-18-300 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén./sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.